



Etablissement public
du Marais poitevin

Stage en géomatique

Mise à jour du réseau hydrographique sur le Marais poitevin

Situé entre les estuaires de la Loire et de la Gironde, le Marais poitevin est la zone humide la plus vaste du littoral atlantique français avec un peu plus de 100 000 ha. Issu du comblement de l'ancien golfe marin des Pictons, ce marais rétro-littoral joue un rôle d'interface entre son bassin versant, qui couvre 639 000 ha, et la façade maritime.

Sur le plan hydraulique, le Marais poitevin se trouve à l'aval de 4 bassins hydrographiques :

- Le bassin du Lay ;
- Le bassin de la Vendée ;
- Le bassin de la Sèvre Niortaise et des marais mouillés associés ;
- Le bassin du Curé qui englobe les canaux de la Banche et de la Brune.

Né de l'action combinée de l'Homme et de la nature, le Marais poitevin est un milieu complexe où l'eau occupe une place primordiale. On dénombre ainsi plus de 8 000 km de canaux et voies d'eau qui se structurent autour de grands axes hydrauliques qui maillent le territoire et permettent tantôt d'évacuer les excès d'eau, tantôt d'assurer un soutien d'étiage.

Ce réseau de voies d'eau (et plus largement l'ensemble de la zone humide) fait l'objet de différents programmes d'entretien pluriannuels, dénommés désormais contrats territoriaux eau, portés à l'échelle des différents bassins et sous-bassins hydrographiques par des syndicats mixtes ou l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise. Depuis 2015, un contrat cadre porté par l'Etablissement public du Marais poitevin assure la coordination de ces contrats territoriaux, dans l'objectif d'avoir une vision globale et commune, quant à l'effet des travaux sur l'amélioration de la fonctionnalité de la zone humide.

A ce titre, différents outils ont été développés et d'autres restent à mettre en place. L'un de ces outils porte sur des bases cartographiques communes. Un ensemble de couches a d'ores et déjà été produit mais demande à être mis à jour. C'est le cas notamment de la couche du réseau d'eau.

Aussi, l'Etablissement public, en charge du développement de ces référentiels cartographiques, recherche un stagiaire pour réaliser la mise à jour et l'actualisation de la couche réseau d'eau.

Cette actualisation doit être effectuée suite à un important travail de terrain permettant d'identifier des tronçons de réseau hydraulique qui ne sont pas visibles par télédétection. Un drone étant à disposition de l'EPMP, si le stagiaire dispose d'une formation de télépilote, il est possible de l'utiliser pour faciliter le travail de terrain.

Par ailleurs, une base de données PostgreSQL permettant de centraliser les données SIG de l'EPMP est en cours de création, la mise à jour du réseau hydrographique doit être intégrée dans cette base de données. Si le stagiaire présente un intérêt pour le sujet des bases de données SIG, il est possible de faire évoluer le stage pour donner une dimension supplémentaire au sujet.

Missions du stagiaire :

- Mise à jour de la couche réseau existante :
 - Reprise du tracé du réseau (certains tronçons ont disparu, d'autres sont mal géolocalisés ou absents) par traitement bureautique et prospection de terrain
 - Reprise de la hiérarchisation du réseau (réseau primaire, secondaire ou tertiaire, en fonction de l'importance que ce réseau occupe dans l'organisation hydraulique du territoire)
- Validation de la couche réseau à jour, auprès :
 - Des syndicats de bassin versant et de l'Institution interdépartementale du bassin de la Sèvre Niortaise
 - Des associations syndicales de marais
- Prise en compte de leur retour et finalisation de la couche réseau
- Intégration des résultats dans une base de données PostgreSQL

Niveau : bac +2 spécialisé en géomatique

Compétences et aptitudes :

- Maîtrise des outils géomatiques (QGIS, PostgreSQL)
- Maîtrise des outils de bureautique
- Sens de l'écoute et du relationnel
- Qualité rédactionnelle
- Réactivité et autonomie
- Une connaissance des milieux aquatiques et de l'organisation administrative de la gestion de l'eau, ainsi que du territoire, serait un avantage
- Goût et aptitude pour le terrain
- Permis B obligatoire
- Formation de télépilote drone appréciée, mais non obligatoire

A noter : Une prospection du réseau sur le terrain sera nécessaire pour mener à bien la mission.

Période de stage : du printemps à l'automne 2021

Lieu du stage : Luçon (85)

Encadrement :

L'encadrement sera assuré par :

- M. Guilbaud – chargé de mission règles de gestion de l'eau
- M. Rouchès – référent en géomatique de l'établissement

Conditions d'accueil :

- Indemnités de stage
- Prise en charge des frais de déplacement liés à la mission

Contact :

Lettre et CV à adresser à

Simon-Pierre Guilbaud

simonpierre.guilbaud@epmp-marais-poitevin.fr

EPMP

1, rue Richelieu

85400 Luçon